

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 27 novembre 2020

Point 13 de l'ordre du jour

Tarification 2021 des activités de la *d.school*

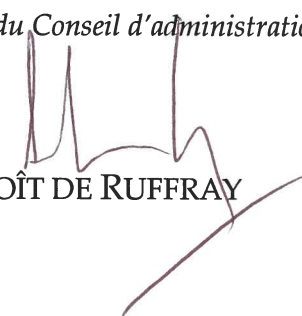
Délibération n°20-11-54

Le Conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées, considérant l'arrêté du 25 avril 2013 modifié relatif au montant des droits d'inscription à l'École nationale des ponts et chaussées notamment son article 6, après en avoir délibéré, fixe conformément au tableau ci-annexé la tarification de formations au *design thinking* pour l'année 2021.

Cette délibération fait l'objet d'une publicité sur le site Internet de l'École nationale des ponts et chaussées.

Fait à Champs-sur-Marne, le 27 novembre 2021.

Le Président du Conseil d'administration,


BENOÎT DE RUFFRAY

Nombre d'administrateurs présents ou représentés : 20

POUR :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

ANNEXE

Tarification 2021 de formations au *design thinking*

Catégorie d'élèves	Formation suivie ou phase de formation suivie	Droits de scolarité
		2021
7° Stagiaires et participants à des actions de formation continue	Formation intensive au design thinking : modules découverte	
	<i>Individuels</i>	3 375 € TTC
	<i>Entreprises partenaires, TPE, organismes à but non lucratif</i>	4 050 € TTC
	<i>Entreprises à caractère commercial</i>	4 500 € TTC
	Formation au <i>design thinking</i> « outils à la carte » (le module) :	
	<i>Individuels</i>	338 € TTC
	<i>Entreprises partenaires, TPE, organismes à but non lucratif</i>	405 € TTC
	<i>Entreprises à caractère commercial</i>	450 € TTC
	Initiation au <i>design thinking</i> pour les entreprises (1) (2) (3)	
	<i>Entreprises partenaires, TPE, organismes à but non lucratif</i>	
	Groupe de 1 à 6 personnes	360 € HT/h
	Groupe de 7 à 12 personnes	405 € HT/h
	Groupe de 13 à 20 personnes	450 € HT/h
	<i>Entreprises à caractère commercial</i>	
	Groupe de 1 à 6 personnes	400 € HT/h
	Groupe de 7 à 12 personnes	450 € HT/h
	Groupe de 13 à 20 personnes	500 € HT/h

(1) En cas d'achat groupé de formations, une réduction peut être appliquée au taux des droits de scolarité :

- De 4 à 5 formations : 10% de réduction ;
- De 6 à 10 formations : 20% de réduction ;
- A partir de 11 formations : 25% de réduction.

(2) Si la formation est dispensée à l'étranger et en langue étrangère, un taux unique des droits de scolarité est appliqué : 625 €/h.

(3) En cas d'adaptation de la formation pour répondre au mieux aux besoins de l'entreprise, un tarif spécifique de 250 € HT par heure de préparation s'ajoute au taux des droits de scolarité.